

**Ensemble
depuis 120 ans**

Caisse Desjardins de
Saint-Eustache — Deux-Montagnes

ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE ANNUELLE



ADOPTION DE LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS

¹ Incluent les intérêts sur les parts permanentes uniquement pour les caisses dont la réserve de stabilisation est insuffisante. Taux d'intérêt des parts permanentes : 0,50 % pour l'année 2020.

Excédents avant ristournes aux membres	14 092 000 \$
Virements réglementaires et autres	(4 512 000) \$
Intérêts sur les parts permanentes ¹	0 \$
Intérêts sur les parts de ristournes et les parts sociales	(1 000) \$
Ristournes aux membres	(2 705 000) \$
Alimentation du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM)	(361 000) \$
Récupération d'impôts	717 000 \$
Utilisation de la réserve pour ristournes éventuelles (RRE) – Ristournes aux membres	1 988 000 \$
Utilisation de la RRE (FADM)	361 000 \$
Alimentation de la RRE	(3 372 000) \$
Alimentation de la réserve générale	(6 207 000) \$
Solde à répartir	0 \$

ADOPTION DU VERSEMENT DES RISTOURNES, DE L'ALIMENTATION DU FADM PROVENANT DE LA RÉSERVE POUR RISTOURNES ÉVENTUELLES ET DES TAUX DE RISTOURNES

PROPOSITION DU VERSEMENT POUR L'ANNÉE 2020

Fonds d'aide au développement du milieu² **360 567 \$**

Ristournes aux membres² 2 701 735 \$

RISTOURNE VOLUMES

	RÉPARTITION DES RISTOURNES AUX MEMBRES	TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME	
		PARTICULIERS	ENTREPRISES
Comptes	328 725 \$	0,62 \$	0,62 \$
Épargne et placement	346 203 \$	0,62 \$	0,62 \$
Fonds	148 695 \$	0,62 \$	0,62 \$
Prêts et marges de crédit	850 790 \$	0,61 \$	0,61 \$
Ristournes assurances ³	452 094 \$	23 \$ / 1 000 \$ PRIME	
Ristourne produits ³	575 229 \$	MONTANT DE 50 \$⁴	

² La ristourne aux membres après récupération d'impôts ainsi que l'alimentation du FADM avant impôts sont prises à même la RRE.

³ Montant établi par la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

⁴ Montant pouvant aller jusqu'à 50 \$ pour les membres remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.